

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE DE LA SAUSSAYE

4 place du Cloître
27370 La Saussaye
maire@lasaussaye.fr



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE SAUCÉEN

6 place du Cloître
27370 La Saussaye

► Nos partenaires



► Je donne !

Pour la restauration de

la collégiale Saint-Louis de la Saussaye

Eure (27)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © PrimFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Contribuer à la restauration de la collégiale

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

A partir de **1307**, Guillaume d'Harcourt, chevalier sire de La Saussaye et d'Elbeuf fit bâtir une église collégiale pour accueillir 13 chanoines chargés de prier pour son âme. Elle est placée sous le vocable de Saint-Louis, les travaux durèrent dix ans. L'acte de fondation signé de la main de Guillaume d'Harcourt date de 1317.

En août 1553 **la collégiale fut entièrement détruite par un incendie et reconstruite en style gothique** grâce à la générosité du roi de France, Henri II, et des ducs d'Elbeuf.

Le 22 janvier 1808 la commune de La Saussaye fut supprimée, son territoire était rattaché à celui de St Martin la Corneille, l'église St Louis devint le lieu du culte.

Puis **un nouvel incendie ravagea la collégiale en août 1875**. Les travaux de reconstruction durèrent quatre ans et l'église retrouva son état primitif que l'on peut voir actuellement.

◆ ◆ LE PROJET

L'élévation des murs de la Collégiale est réalisée en alternance de pierres et silex, les contreforts sont à plusieurs glacis, le chevet est droit et la tour-clocher est en pierre de taille. On peut remarquer la voûte lambrissée

en forme de carène renversée et une poutre de gloire. A l'entrée de la collégiale, passée la grande porte en bois, une deuxième porte permet d'accéder à la nef. Celle-ci est ornée de vitraux représentant les armoiries des seigneurs d'Harcourt et des ducs d'Elbeuf - Lorraine.

La grande verrière du chevet a été exécutée par **Max Ingrand** après la deuxième Guerre Mondiale et représente la Passion du Christ. Quant aux vitraux du chœur, ils sont l'oeuvre de **l'atelier Duhamel – Marette**, réalisés en 1880. Ils représentent quelques événements de la vie de Saint Louis.

La plupart des vitraux de la nef de la Collégiale Saint Louis sont dans un bon état de conservation général, hormis quelques casses ponctuelles. La grande baie du chœur, également en bon état de conservation, présente aussi quelques casses ponctuelles.

Par contre, les 6 vitraux de la verrière du narthex (entrée) nécessitent d'être restaurés, ainsi que 7 des 8 verrières latérales des deux transepts. Ce sont ces vitraux qui feront l'objet de la restauration, ainsi que les murs de la chapelle de la Vierge.

Montant des travaux	147 501 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Premier trimestre 2024



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la collégiale Saint-Louis de la Saussaye

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/90517

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Normandie, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la collégiale Saint-Louis de la Saussaye

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre